

MAIRIE DE LE BOULOU

CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023 – 05

SÉANCE du 09 juin à 18h30

PRÉSENTS DE 18h30 à 20h50 : François COMES Maire, Jean-Claude FAUCON 1^{er} adjoint, Rolande LOIGEROT 2^{ème} adjointe, Hervé CAZENOVE, 3^{ème} adjoint, Aline MOSSÉ 4^{ème} adjointe, Carlos GREZES 5^{ème} adjoint, Stéphanie PUIGBERT 6^{ème} adjointe, Caroline ROCAS, Claude MARCELO, Catherine PEYTAVI, Nadège HOFFMANN, Esther GARCIA, Véronique GANDOU-NALLET, Pierre VERCLYTTTE, Patrick FRANCES, Claudine MARCEROU, Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Jean-Christophe BOUSQUET, Stéphane GRAU, Dominique NOËL, Florent GALLIEZ, Jean-Marc PACULL, Alain GRANAT, Rose-Marie QUINTANA

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Christian ERRE à Jean-Claude FAUCON, Catherine PUBIL-JUANOLA à Aline MOSSE, Uriel BASMAN à Rolande LOIGEROT, Robert DUGNAC à Hervé CAZENOVE, Anne LECLERCQ à Dominique NOËL, Claudine MARCEROU à Stéphane GRAU

PRESENTS DE 20h50 à 23h00 : François COMES Maire, Jean-Claude FAUCON 1^{er} adjoint, Rolande LOIGEROT 2^{ème} adjointe, Hervé CAZENOVE, 3^{ème} adjoint, Aline MOSSÉ 4^{ème} adjointe, Carlos GREZES 5^{ème} adjoint, Stéphanie PUIGBERT 6^{ème} adjointe, Caroline ROCAS, Claude MARCELO, Catherine PEYTAVI, Nadège HOFFMANN, Esther GARCIA, Véronique GANDOU-NALLET, Pierre VERCLYTTTE, Patrick FRANCES, Claudine MARCEROU, Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Jean-Christophe BOUSQUET, Stéphane GRAU, Dominique NOËL, Florent GALLIEZ, Jean-Marc PACULL, Alain GRANAT, Rose-Marie QUINTANA

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Christian ERRE à Jean-Claude FAUCON, Catherine PUBIL-JUANOLA à Aline MOSSE, Uriel BASMAN à Rolande LOIGEROT, Robert DUGNAC à Hervé CAZENOVE, Anne LECLERCQ à Dominique NOËL, Claudine MARCEROU à Stéphane GRAU, Florent GALLIEZ à Patrick FRANCES

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Esther GARCIA

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Intervention de Monsieur François COMES

Je tiens à vous préciser que l'on a eu un conseil municipal le 30 mai dernier. Le délai est un peu court pour vous présenter le procès-verbal et il vous sera communiqué prochainement. Nous pouvons si vous le souhaitez, vous transmettre l'enregistrement audio.

Simplement pour vous préciser que nous lançons dès aujourd'hui, dans le cadre d'une expérimentation une diffusion en direct sur les réseaux sociaux des séances du conseil municipal. Je souhaite donc la bienvenue au public dans la salle et sur notre page Facebook qui semble avoir atteint plus de 4 000 followers. J'avoue très humblement que n'étant pas présent sur les réseaux sociaux, je ne mesure pas l'impact mais je dirais que c'est plutôt encourageant.

Cette expérimentation débute de façon très artisanale au niveau de l'équipement, je remercie par avance nos téléspectateurs de leur indulgence, à la fois au niveau de la qualité de l'image, du son et des acteurs de cette retransmission, à commencer par moi qui ne suis pas réputé pour être un communicant aguerri.

Chers collègues, je me permets de vous rappeler, afin que nous soyons les plus audibles possibles, je vous remercie de lever la main pour solliciter la parole, de penser à ouvrir votre micro avant de vous exprimer, de parler proche du micro à haute et intelligible voix, et surtout de couper votre micro à la fin de votre intervention.

Avez-vous des questions sur cette disposition ?

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

On va filmer l'élection des grands électeurs ?

Intervention de Monsieur François COMES

Oui, cela fait partie du conseil municipal

ELECTION DELEGUES ELECTIONS SENATORIALES

Intervention de Monsieur François COMES

Vous avez été destinataires de la circulaire ministérielle relative à cette élection sénatoriale qui se déroulera le dimanche 24 septembre 2023 et pour laquelle notre département est concerné par deux postes à pourvoir. Une réunion s'est déroulée lundi dernier en présence des représentants des groupes du conseil municipal afin de préparer ce point.

D'ici là et comme les 34 945 communes de France, il nous appartient d'élire au scrutin de liste, à la proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage, ni vote préférentiel les délégués qui eux participeront à l'élection sénatoriale.

Au titre de la commune nous devons élire 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants.

Conformément à l'article R 134 du code électoral, je vous propose de constituer le bureau électoral qui prévoit que l'élection se fasse sans débat au scrutin secret. Les deux membres présents les plus âgés et les deux membres les plus jeunes du conseil municipal forment le bureau électoral et la présidence appartient à moi-même et à défaut aux adjoints si besoin.

Pour constituer ce bureau, je vais appeler Madame Rolande LOIGEROT, Monsieur Claude MARCELO, Madame Caroline ROCAS et Madame Esther GARCIA pour me rejoindre et constituer ce bureau électoral

Ont été proclamés **DÉLÉGUÉS** :

Liste « Le Boulou, votre Ville, notre Avenir

Monsieur COMES François
Madame LOIGEROT Rolande
Monsieur FAUCON Jean-Claude
Madame MOSSE Aline
Monsieur CAZENOVE Hervé
Madame PUIGBERT Stéphanie
Monsieur GREZES Carlos
Madame GARCIA Esther
Monsieur MARCELO Claude
Madame PEYTAVI Catherine

Liste « Ensemble continuons la dynamique »

Monsieur FRANCES Patrick
Madame MARCEROU Claudine
Monsieur GRAU Stéphane
Madame RICCIARDI-BRAEM Sylvaine
Monsieur BOUSQUET Jean-Christophe

Ont été proclamés **SUPPLÉANTS** :

Liste Le Boulou votre ville notre avenir

Monsieur BASMAN Uriel
Madame ROCAS Caroline
Monsieur DUGNAC Robert
Madame HOFFMANN Nadège

Les procès-verbaux vont être signés.

Je remercie Madame Virginie BADUEL d'avoir organisé le suivi cette élection.

DESIGNATION REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS LOCAUX

Monsieur le Maire rappelle que plusieurs collectivités, groupements de collectivités territoriales ou syndicats mixtes visés à l'article L 5721-2 peuvent désigner un même référent déontologue pour leurs élus par délibérations concordantes.

Je rappelle à l'assemblée

- que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au regard des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local,
- que les missions de référent déontologues sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences, que le référent déontologue ne peut être choisi parmi les personnes exerçant au sein des collectivités auprès desquelles elles sont désignées par un mandat d'élu local, ou n'en exerçant plus depuis au moins trois ans, n'étant pas agent de ces collectivités et ne se trouvant pas en situation de conflit d'intérêt avec celles-ci,
- que la fiche de référents déontologues est proposée par l'Association des Maires et Adjointes de l'intercommunalité des Pyrénées-Orientales et l'ordre des avocats des Pyrénées-Orientales

Avez-vous des questions particulières sur ce sujet ?

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Concernant la consultation des référents déontologues, est-ce que le Maire doit le consulter ? Qu'est-ce qui a occasionné cette prise de décision ? Est-ce que, comme tout bon leader, Monsieur le Maire va le consulter ?

Intervention de Monsieur François COMES

Je rappelle que c'est uniquement la loi qui nous l'impose. Je n'ai pas de raisons immédiates de programmer cette concertation.

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Il y a quelques mois, on a eu une discussion sur le fait que l'on ne pouvait pas poser toutes les questions que l'on souhaitait, et que dans le cadre des questions diverses on était très tronqué car le ton n'était pas considéré comme adapté.

Peut-être que la première règle déontologique, c'est la transparence. Et cette première règle déontologique doit être quand même menée par le premier élu de la commune.

Intervention de Monsieur François COMES

Effectivement, vous avez raison, le ton n'était pas forcément adapté dans les échanges, mais cela était dans les deux sens, me semble-t-il.

A partir de là, la transparence doit voir le jour et j'y tiens. Fort de cela, nous nous réserverons pour l'avenir afin de respecter tous ces enjeux.

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Cela veut dire que je peux demander à ce que soit réinscrite mes questions qui sont restées en suspend depuis le 24 février dernier.

Intervention de Monsieur François COMES

Totalement

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Parfait, j'aurais donc mes réponses. Merci

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Question pratique. J'ai vu qu'il y avait une adresse mail qui serait dédiée, comment cela fonctionne ?

Vous nous dites que l'indemnité sera versée par la commune selon des modalités à déterminer ultérieurement. Cela signifie quoi ?

Intervention de Monsieur François COMES

Dans la mesure où nous avons une liste de déontologues, cela se fera en fonction de la consultation.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Cette adresse mail sera destinée pour les personnes choisies.

Si je comprends bien, n'importe quel conseiller municipal peut saisir le déontologue qui a été choisi en titulaire ou en suppléant pour lui poser une question sans que cela passe par les services administratifs, c'est bien cela ?

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

C'est tout à fait cela. L'association des Maires des Pyrénées Orientales s'est engagée dans une démarche d'accompagnement commune qui légalement, comme l'a rappelé Monsieur le Maire, au 1^{er} juin devrait avoir désigné un ou plusieurs référents déontologues.

Nous avons bénéficié d'une liste de la part de l'AMF qui vous est soumise par délibération, et chaque conseiller municipal a la possibilité de saisir le déontologue s'il s'interroge sur une question liée à la déontologie ou à une situation particulière.

Vous avez raison de le souligner, il y a soit un forfait, soit un coût fixe forfaitaire à définir.

Pour être très honnête avec vous, c'est quelque chose qui se met en place et qui a nécessité un travail de validation au niveau national sur les déontologues proposés par l'AMF.

Pour se conforter à ce choix-là, on a une palette de noms et nous allons définir une adresse mail dédiée qui pourra transiter par l'administration ou pas.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur le Maire, est-ce que les nouveaux élus ont été formés sur la déontologie ?

Formation que nous avons faite à l'époque et qui, à mon avis, devrait être obligatoire car cela permet de connaître ses droits et ses obligations pour tout élu local.

Intervention de Monsieur François COMES

Vous avez raison d'aborder ce sujet d'actualité que la loi nous impose

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Ce n'est pas que la loi. Quand on arrive dans un conseil municipal, on ne sait pas les droits et les obligations d'un élu. Je pense qu'il faudrait, urgemment, organiser une formation pour les nouveaux élus.
A mon avis, cette formation aurait dû être prévue dès le début du mandat.

Intervention de Monsieur François COMES

Vous avez raison et cela fera partie des prochains sujets à aborder.
Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Le vote de quoi ?

Intervention de Monsieur François COMES

C'est sur le principe, vous avez la liste.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

On vote pour la liste ?

Intervention de Monsieur François COMES

Dans un premier temps, sur le principe qui est prévu par la loi.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

J'ai lu sur le projet de délibération « décide de nommer en qualité de référent un déontologue »

Intervention de Monsieur François COMES

Ce n'est pas encore fait, c'est simplement sur le principe.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Excusez-moi Monsieur le Maire, la délibération dit « décide que Mr est nommé en qualité de référent déontologue titulaire et Mr en qualité de suppléant »

Nous, on avait fait des choix sur le tableau.

Il va bien falloir en choisir deux.

Intervention de Monsieur François COMES

Par rapport à la liste, on en choisit deux

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Pour le forfait, pour la rémunération, pour l'accessibilité au mail, chacun d'entre nous va pouvoir consulter un déontologue. On ne va pas savoir lequel. On choisit dans la liste, c'est « open bar », c'est bien car ils sont tous très compétents, je vous le confirme.

Je suis une surprise, car entre ce que l'on nous distribue pour prendre la décision et finalement le vote que l'on prend, ce n'est pas la même chose.

La dernière fois, on nous a fait un peu la même chose avec la commission sur l'eau où on nous a dit « on veut voter les points de la charte sinon on votera ultérieurement »

J'aimerais que ce soit un peu plus clair entre ce qui est envoyé, ce que l'on vote, les décisions que l'on prend. Simplement que ce soit un peu plus carré, s'il vous plait.

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

D'un point de vue technique, vous avez la possibilité de sélectionner un ou plusieurs déontologues. L'AMF s'est proposée d'accompagner les communes et nous a envoyé ce projet de délibération avec cette proposition-là.

Soit, vous faites le choix de tous les sélectionner, soit vous en sélectionnez un ou deux à votre convenance. Mais il est bien précisé que le référent déontologue sera désigné par l'organe délibérant et qu'une ou plusieurs personnes n'exerçant pas au sein des collectivités, sont désignées déontologues

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Comment va-t-il être rémunéré ?

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Il est rémunéré par la commune.

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Bien. Est-ce que les tarifs sont prévus à l'avance ? Est-ce qu'ils ont tous le même tarif ?

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Un forfait doit être établi

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

C'est contractuel, il faut se mettre d'accord avec le déontologue.

Vous êtes d'accord, que si on a une liste de plusieurs déontologues, par anticipation je ne sais pas quel est le tarif qu'il voudra proposer en termes de forfait ou pas.

Donc, aujourd'hui voter le principe de se mettre en conformité avec la loi, pourquoi pas. Mais dans ce cas-là présenter de cette façon pour le conseil municipal de voter pour une liste. N'importe quel conseiller municipal va pouvoir saisir le déontologue sans passer par l'administration, c'est la commune qui va recevoir la facture sans avoir pu préalablement déterminer avec chacun des déontologues de la liste. On consulte le premier, le troisième ? Ce sera tel ou tel tarif ?

Excusez-moi, mais c'est un peu obscur.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Pour ajouter à ce que dit Madame QUINTANA, imaginez le capharnaüm. J'ai l'impression que nous ne sommes pas prêts à prendre cette délibération. Ou alors, on part du cadre général et on dit « on est prêt à choisir un titulaire et un suppléant, et on procédera au vote une fois que l'AMF aura validé les choses »

Mettes les choses dans l'ordre, c'est important.

Intervention de Monsieur François COMES

Comme vous venez de le rappeler, c'est le principe même que nous sommes en train de voter.

A partir de là, nous ferons le choix collectivement.

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Dans l'ordre du jour de ce soir, il était prévu que l'on vote, et ce pour se mettre en conformité avec la loi, et en plus vous nous envoyez un texte à trous dans lequel il est noté « et la collectivité a décidé de voter pour Mr..... en délégué titulaire, et Mr..... en délégué suppléant »

Soyez juste un peu ordonné dans ce que vous nous adressez.

Intervention de Monsieur François COMES

On était entrain de suivre les préconisations de l'AMF

Sur la liste qui nous a été transmise, on pourra faire un point complémentaire par la suite.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur le Maire, si on nous a confié une liste avec de noms, c'est qu'il faut choisir parmi eux.

Intervention de Monsieur François COMES

Sincèrement, je veux bien que l'on choisisse. Est-ce que vous les connaissez tous ?

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Le problème n'est pas là. C'est la délibération que l'on doit passer. C'est un sujet qui ne pose aucune difficulté et nous allons y passer une heure.

Quand je vois une liste de candidats, je dois choisir des candidats. Nous nous sommes réunis mercredi soir et nous avons désigné deux candidats. Je pensais que vous aviez fait la même chose.

Intervention de Monsieur François COMES

Nous n'avons pas eu le temps de nous réunir pour désigner deux candidats.
Si vous voulez on peut reporter cette délibération au prochain conseil municipal.

Intervention de Monsieur Jean-Christophe BOUSQUET

Je pense qu'il faut surseoir à cette délibération. Il y a un choix entre huit cabinets d'avocats et on vous signe une délibération en blanc.

Intervention de Monsieur François COMES

Si ce n'est pas suffisamment clair, on la retire

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

J'aimerais quand même que pour la prochaine fois, on est quelques éléments financiers et contractuels. Si c'est pour remettre exactement la même délibération « sur le tapis », aucun intérêt.

S'il vous plait, si vous pouviez considérer pour chaque proposition déontologique quelles sont ses conditions contractuelles de saisine avec les délais de réponse, le tarif, les forfaits de questions, et passer, peut-être, une petite note à l'ensemble des élus qui sont autour de cette table pour leur expliquer les conditions de saisine.

Je suis d'accord sur la formation des droits et des obligations des élus pour éviter de les saisir à répétition surtout si c'est inutile et si c'est la commune qui paye

Intervention de Monsieur François COMES

On sursoit à cette délibération. Nous la présenterons avec plus de précisions. L'AMF ne nous l'avez pas donné d'une manière bien précise.

ADOPTION DU RAPPORT DE LA CLECT

Intervention de Madame Aline MOSSE

La commission s'est réunie les 20 février et 1^{er} mars pour examiner en ce qui nous concerne le transfert des charges suite au transfert de la compétence tourisme, suite à la fusion de l'office de tourisme du Boulou et l'office de tourisme intercommunal du Vallespir nouvellement créée.

Considérant que nous versions une subvention de fonctionnement à hauteur de 250 000 € et prenions en charge les frais tels la maintenance téléphonie, photocopieur, entretien, comptabilité, etc..., la CLECT après discussion a retenu notre participation à hauteur de 280 000 €.

En ce qui concerne la taxe de séjour à l'EPIC en 2024 qui représente une recette communale transférée à compter du 1^{er} janvier 2023, les membres de la CLECT à la majorité ont retenu la troisième proposition dont la base se réfère aux années 2021 et 2022, mais avec une clause de revoyure en 2024 sur les recettes perçues en 2023, ce qui devrait permettre d'évaluer au plus juste la situation touristique suite à la situation post Covid de l'évolution de l'activité thermale et la situation économique, soit pour Le Boulou une recette de 29 280 €.

Ce qui nous conduit à une diminution de l'attribution de compensation de 250 180 €. Au BP nous avons tenu compte de ce transfert et diminué l'AC de 231 000 €, mais sans tenir compte des charges de fonctionnement que nous n'avons plus à assumer.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je voudrais revenir sur le retrait de Reynès. Quand vous avez transféré le périscolaire, vous nous avez clairement dit « la loi nous y oblige, c'est la raison pour laquelle nous transférons le périscolaire et notamment la garderie municipale » qui je le rappelle au départ était gratuite pour la commune, et devenue payante suite au transfert.

D'après ce que j'ai entendu, le prix va augmenter dès la rentrée, vous me direz si j'ai tort.

Je me rends compte qu'un an plus tard Reynès de son propre chef, qui doit avoir ses propres raisons, a la possibilité de quitter le juron intercommunal.

Est-ce que je dois croire qu'il n'y avait pas une obligation légale de rejoindre la communauté de communes sur une délégation sur une compétence qui est, je vous le rappelle, facultative. Et que Reynès ayant choisi de se retirer, est-ce que vous avez réfléchi à la possibilité ou pas de le faire ?

Sachant que je n'ai pas des échos exceptionnels de la part des parents d'élèves ; le coût augmente alors que la mise en place a été faite en septembre 2021, et que cela augmente tous les deux ans.

Est-ce que vous avez réfléchi à cette possibilité ?

Est-ce que vous oui ou non ce transfert est obligatoire ?

Intervention de Madame Aline MOSSE

Si je me souviens bien, pour nous ce transfert est obligatoire car nous n'avions pas assez de personnel pour garder les enfants et que c'était vraiment la pure garderie.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Madame MOSSE, cela ne lui donne pas un caractère obligatoire. Il suffisait de renforcer les effectifs si besoin était ou des les prendre dans d'autres services. Le caractère obligatoire c'est la loi qui nous oblige.

Quand vous nous l'avez imposé, et rappelez-vous on avait voté contre, vous nous aviez dit « la loi par l'intermédiaire du Préfet nous oblige à transférer cette compétence ». Vous nous n'avez pas parlé de manque d'effectifs.

L'effectif, on en a. On peut très bien faire des mouvements internes sur la commune, cela n'est pas du tout le problème. Est-ce que oui ou non ce transfert est obligatoire Monsieur le Maire ?

Intervention de Monsieur François COMES

Oui car on était un peu dans un cadre illégal par rapport au nombre d'enfants. On avait quand même des effectifs dans les garderies qui dépassaient des volumes incroyables. Et tout cela manquait un peu de légalité.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je ne suis pas avocat, mais on ne peut pas parler d'illégalité quand c'est un choix. A l'époque, quand Céret a décidé de transférer tous ses services, notamment garderie scolaire à la communauté de communes, la question nous a été posée au Boulou à l'époque de Madame le Maire et nous avons fait le choix politique de ne pas l'intégrer. Mais à aucun moment il y a de l'illégalité.

Il faut utiliser les termes qui correspondent. Entre un choix parce que l'on manque de personnel et que l'on ne veut pas renforcer un service au niveau communal qui était gratuit, j'insiste lourdement, et l'obligation légale de transférer une compétence qui n'était que facultative

Intervention de Madame Aline MOSSE

Moi je pense qu'il y avait les deux. C'était Madame Anne LECLERCQ qui portait le sujet à cette époque-là. Elle n'est pas là.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Si je suis votre raisonnement, Reynès tombe dans l'illégalité. Reynès avait une garderie, d'ailleurs on l'appelait « garderie » et pas « service périscolaire », c'était bien une garderie.

Rappelez-vous que le projet éducatif d'enseignement territorial qui devait être mis en place dès l'ouverture est encore en cours d'élaboration et évolue encore aujourd'hui, un an et demi plus tard

Intervention de Madame Aline MOSSE

Il faut se rapprocher de la communauté de communes du Vallespir dans ces cas-là

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Non mais c'est vous les élus, c'est vous qui êtes en place pour faire des choix politiques. Arrêtez de parler de la communauté de communes du Vallespir

Au départ, en disant il va y avoir un projet éducatif d'enseignement territorial, quelque chose de costaud qui va permettre aux enfants d'évoluer, etc..., on se rend compte que cela est très compliqué à mettre en place, que nous n'avons pas de flexibilité en matière d'effectifs, je n'ai pas l'impression, moi de mon côté, que l'on a gagné en qualité. La seule différence c'est que c'est payant.

Donc, posez-vous la question de façon pragmatique.

Intervention de Madame Aline MOSSE

Au niveau de la vie scolaire, je pense que l'on a gagné en qualité

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous pensez que l'on a gagné en qualité. Moi, je connais les programmes. J'ai quand même mes animateurs de la Maison des Jeunes et de la Culture qui y participent, donc je regarde ce qu'elles font, quand même

Intervention de Monsieur François COMES

C'est que le projet éducatif d'enseignement territorial a trainé un petit peu. Nous devons le finaliser avec Monsieur Jean VILA, Maire de Maureillas.

Intervention de Madame Aline MOSSE

Le vote porte sur le transfert de l'office de tourisme intercommunal du Boulou et celui du Vallespir, point évoqué en préambule de l'exposé.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

D'abord, félicitations car vous avez proposé la solution la plus favorable pour la commune.
Quel a été le résultat du vote ?

Intervention de Madame Aline MOSSE

Je me suis abstenue

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Il fallait voter contre, mais vous vous êtes positionnée.

J'ai regardé les trois éléments et malheureusement c'est un constat qui devient général. On est sur des montants qui sont ridicules. Le Boulou par rapport aux trois sites proposés, c'est le pire qui a été retenu.

C'est le seul scénario où toutes les autres communes gagnent sauf nous. On perd 4 000 €, Céret en gagne 11 000 par rapport aux deux autres scénarii.

Je suis désolé de vous le redire, mais c'est assez révélateur de.....

Intervention de Madame Aline MOSSE

Je me suis abstenue justement parce qu'ils ont inclus cette clause de revoyure qui n'existait pas à la base

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous vous êtes abstenue par ce que vous avez demandé la moyenne sur les trois années.

Intervention de Madame Aline MOSSE

C'est ce que j'ai essayé d'avoir

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Votre vote est cohérent, je le dis.

Pourquoi ? Car dans le scénario le plus intéressant, Le Boulou en 2020 avait quasiment 38 000 de taxes de séjour, alors que Maureillas en avait 12, St Jean 16 et Céret en avait zéro. Bien sûr, ils n'ont pas voulu retenir ce scénario-là. Ils ont retenu celui où tout le monde gagne sauf Le Boulou

C'est révélateur du peu de poids que l'on a en communauté de communes.

C'est révélateur d'un transfert de l'office du tourisme, et là je vais laisser la parole à Monsieur BOUSQUET.

Intervention de Monsieur Jean-Christophe BOUSQUET

Je voulais juste revenir sur ce transfert de l'office du tourisme.

Lorsque nous avons eu la commission tourisme/thermalisme au Boulou, on nous avait assuré que les élus du Boulou feraient tout ce qui est en leurs pouvoirs pour conserver une dominante forte de la ville du Boulou, puisque les locaux seraient installés sur Le Boulou. C'est le personnel compétent et il est compétent car nous l'avons recruté en grande partie

Aujourd'hui, la présidence de l'office de tourisme intercommunal est assurée par Céret. Notre directeur, Monsieur Frédéric PERRAUD, qui était une personne de qualité a démissionné ;

Donc, je vous redis ce que j'ai déjà dit la dernière fois, à savoir « sortons les panneaux Le Boulou en entrée de la ville et mettons directement Céret »

Je ne vois plus à ce jour quelque chose qui va rester sur la commune de Le Boulou.

On a l'office qui est parti, le personnel s'en va, le directeur est parti et je vous demande la raison de son départ. Je ne pense pas que c'est pour se rapprocher de sa famille.

Intervention de Madame Aline MOSSE

Je ne connais pas les raisons de son départ.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous voulez que je vous donne la raison du départ du directeur ?

Si nous avons la réponse qu'il nous a faite, et que vous ne savez pas, posez-vous des questions.

Intervention de Monsieur François COMES

Je reprends ce qui vient d'être dit par Monsieur Jean-Christophe BOUSQUET.

J'ai reçu un appel téléphonique de Monsieur Frédéric PERRAUD qui me confirmait son départ, dixit pour raisons personnelles, mais à mon avis pas que.

Je pense que réellement on a eu un souci de création de cet EPCI qui avait un intérêt collectif. Il y avait quand même un grand moteur d'avancement sur l'ensemble du territoire. Et Monsieur Frédéric PERRAUD avait cette capacité vu qu'il avait été embauché pour cela

Avec les services parallèles, avec la DGS de la communauté de communes du Vallespir, je crois comprendre qu'il y a eu « un bug » et je dois rencontrer Monsieur PERRAUD très prochainement qui m'en dira peut-être un peu plus.

Je regrette fortement comme vous le départ de Monsieur PERRAUD car ce n'était pas vendu comme cela au départ. Il va falloir avancer et revoir un petit peu les dispositions générales.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

A l'époque c'était Monsieur Carlos GREZES qui était enthousiaste. D'ailleurs, vous nous aviez dit « vous noircissez le tableau », cela s'appelle un peu l'expérience, vous vous en rappelez c'est très bien.

On vous l'avait dit « attention, Céret va vouloir prendre la main ». Le seul défaut de Monsieur Frédéric PERRAUD c'est qu'il venait du Boulou. Il a mis en place l'ensemble des structures et une fois que tout a été terminé, on lui a fait comprendre.

Attention, Monsieur PERRAUD n'est pas licencié, il s'en va. Mais c'est un choix personnel. Et je pense que s'il avait été bien là-bas, il serait resté.

On vient de parler du périscolaire, là on parle de l'office du tourisme ; ce sont deux transferts qui sont de votre ressort. C'est vous qui les avez faits et ce sont deux échecs cuisants.

Je compte sur vous, Monsieur le Maire, pour reprendre la main en matière de tourisme. Si Céret reprend l'économie et le tourisme, Monsieur BOUSQUET a raison, on peut lever le panneau.

Intervention de Monsieur François COMES

Céret ne reprend pas l'économie, mais je reprendrais très vite le sujet sur le tourisme.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous avez vu la zone Tel Ourich, elle s'est développée pendant notre mandat et même là, ils arrivent à créer des zones supplémentaires qu'ils vendent au fur et à mesure. Alors que nous, ça se développe mais à une vitesse de croisière. Cela veut dire qu'ils prennent tout.

Il faut que vous soyez fort en communauté de communes, ou alors n'y allez pas.

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Je suis particulièrement inquiète, je reprendrais sur le fait que l'on vous a alerté. Je vous rappellerais quand même qu'il a fallu être particulièrement vif lors du transfert pour conserver les taxes sur les jeux, car sinon c'est une taxe qui est attachée à la compétence tourisme et qui a failli nous échapper. Si et je vous invite à reprendre les textes et vous verrez que nous avons eu cette discussion avec Monsieur GREZES. Cela avait été voté en conseil

municipal pour éviter que cela nous échappe en conseil communautaire, il avait vraiment fallu que ce soit l'objet de discussions tendues.

Je suis très inquiète car nous sortons d'une discussion concernant les finances, que l'on nous a dit qu'il faudra faire des économies sur les charges à conditions de maintenir les recettes. Les recettes sont aussi les commerçants, on parle de CFE, on parle d'un certain nombre de taxes rentré dans la caisse de la commune pour pouvoir assurer les frais. Et cela veut dire qu'il faut maintenir l'activité économique sur le territoire.

Si on commence à plumer Le Boulou ou de tout ce qui fait son attrait, à partir de ce moment-là, je crains pour la suite des commerçants, pour la survie de notre commercialité et donc pour le maintien des recettes indispensables car on les a considérées comme acquises et on sait juste qu'il faut faire des économies.

Si vous nous avez présenté cet « audit flash stratégie financière » tout à l'heure, c'est que vous avez déjà votre feuille de route pour la suite et en termes de préservation de l'économie de la commune de ses commerçants, de la qualité de vie, de l'attractivité, de notre économie qui va se faire avec le tourisme et les curistes.

Est-ce que vous y avez réfléchi ?

Dans quels délais allez-vous le mettre en œuvre ?

Intervention de Monsieur François COMES

Avec la communauté de communes et le service économique que je gère aussi avec Aude Le Gallou, la zone d'en Cavailès se développe avec des créations. Car à chaque fois que l'on fait un choix d'entreprises, ce n'est pas pour faire un seul emploi, un seul hangar pour du stockage, c'est aussi faire de la création d'emplois.

C'est aussi ce nous cherchons à faire pour majorer aussi l'attractivité du territoire. On est en période économique difficile, ceci ne vous a pas échappé ; on sort de deux ans de pandémie.

Mais entre-temps, il y a aussi des choses qui sont réalisées, ce qui veut dire que nous ne sommes pas totalement nuls.

Intervention de Monsieur Jean-Christophe BOUSQUET

Je rebondis sur la zone d'en Cavailès. Le grand hangar qui se trouve à l'entrée de la zone, pouvez-vous nous en dire un peu plus. Ça a très vite démarré, ils travaillaient à la torche à la nuit tombée. Et depuis quelques mois plus rien

Intervention de Monsieur François COMES

J'ai un retour sur son mode d'investissement local de voir arriver sa taxe foncière et il ne l'avait pas anticipée et c'est pour cela qu'il est en standby sur 2023.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

C'est le même qui s'est positionné pour l'Autoport ?

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote

Le conseil municipal DECIDE par 18 VOIX POUR et 11 CONTRE

(Mesdames Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Claudine MARCEROU, Rose-Marie QUINTANA, Anne LECLERCQ,
Messieurs Patrick FRANCES, Stéphane GRAU, Jean-Christophe BOUSQUET, Dominique NOËL, Florent
GALLIEZ, Jean-Marc PACULL, Alain GRANAT)

L'adoption du rapport de la CLECT

ADOPTION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT en AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Intervention de Madame Aline MOSSE

Les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et de crédits de paiement. Cette procédure permet à la commune de ne pas faire supporter à son budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice. Ce qui a été fait en 2022, concernant les deux écoles. Les AP peuvent être révisées et demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation ; elles peuvent être révisées.

Cette programmation pluriannuelle des investissements traduit la volonté de l'équipe municipale de développer la ville de façon transparente conformément à son projet de mandat et montre le poids que représentent les investissements dans l'économie locale. Ce plan pluriannuel d'investissement en deuxième partie de mandat revêt un caractère particulier car il s'inscrit après deux exercices fortement impactés par la crise sanitaire, la guerre en Ukraine et leurs conséquences sur le niveau de l'inflation.

Ce PPI se veut à la fois prudent et ambitieux dans la mesure où il reprend aucune cession potentielle tant qu'elle n'est pas effectivement réalisée. Il rattrape l'absence d'entretien, de rénovation, de mise aux normes et de renouvellement des bâtiments et équipements communaux en répondant aux besoins de la population et en accompagnant le tissu économique.

La gestion du PPI en APCP permettra un meilleur suivi des taux de réalisation des prévisions budgétaires en matière d'investissement tel que le préconise la Chambre Régionale des Comptes pour les exercices 2017 à 2021.

Le PPI initial pour la période 2021-2026 portait sur 21.9 MF, il avait été revu en 2022 à 17.3 MF. Le plan tel que présenté et annexé pour la période 2023-2026 est proposé à moins de 11 MF et s'inscrit surtout dans la stratégie financière volontariste pour maintenir le niveau d'épargne nécessaire à sa mise en œuvre avec prospective retravaillée au regard des remarques de la CRC.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je voulais quand même féliciter le travail des services financiers, y compris Monsieur le directeur général mais aussi tous les services car je sais le travail que cela nécessite, donc félicitations.

Je sais et vous l'avez dit que vous êtes à l'origine de l'audit. Contrairement à ce que vous disiez la dernière fois, ce n'est pas quelque chose de courant sur notre commune, vu que c'est le premier audit en milieu de mandat depuis que la commune s'appelle Le Boulou. C'est un document transparent sur le plan technique et là aussi, je vous félicite.

Je regrette sincèrement que l'on ne nous ait pas présenté ce rapport d'audit en conseil municipal, ce qui nous aurait permis d'avoir un vrai débat. Pour moi, une réunion publique n'est pas l'endroit pour débattre sur le plan politique, mais pour informer la population. J'ai essayé de le suivre en direct et les questions diverses étaient très courtes, la population n'a pas été mobilisée ce qui n'est pas étonnant car c'est quelque chose d'assez technique, il faut le comprendre.

Juste pour finir sur le plan technique, et là ça appellera peut-être une réaction de Monsieur le directeur général des services mais cela s'adressera uniquement aux élus. Ce nouveau plan pluriannuel d'investissement arrive au mois de juin, ce n'est pas un changement braqué des élus, c'est juste une bouée de sauvetage.

On la chambre régionale des comptes qui va revenir, la situation est dramatique en matière de trésorerie, dramatique en matière d'effets ciseaux et vous l'avez dit la dernière fois. Vous avez presque fait un mea-culpa en disant « pendant trois ans, on s'est trompé » mais c'est quelque chose qu'en tant qu'élus on ne peut pas entendre. La population ne peut entendre ça, on ne peut pas dire « on s'est trompé pendant trois ans ». Vous aviez dit « vous aviez raison », ce qui est encore pire.

Intervention de Madame Aline MOSSE

Vous aviez raison du fait que l'on ait inscrit des cessions. Si on avait vendu cette cession l'année où elle a été inscrite, on ne serait pas dans cette situation.

Comme je vous l'ai dit la dernière fois, j'arrive et je ne connais pas trop la pratique du public et j'ai suivi les directives du DGS.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Madame MOSSE, je ne parle pas à titre personnel mais à l'ensemble de votre équipe. Si on élit une équipe c'est pour avoir une pluralité de compétences. Vous n'êtes pas toute seule, c'est vous qui le présentez mais ne vous sentez pas offensée, le plus concerné c'est Monsieur le Maire, ce n'est pas vous.

Vous parlez du passé en mettant en avant l'absence d'entretien, de rénovation, de mise aux normes, la guerre en Ukraine, le manque d'eau, enfin toutes les excuses sont bonnes.

A un moment, il va falloir quand même être sérieux. Les principes de prudence en matière de recettes d'investissement, vous les mettez en avant là maintenant au bout de trois ans et cela fait plusieurs fois que je vous le « rabâche » et quand je dis « je », je pourrais même dire « nous »

Vous faites référence au passé sur l'absence d'entretien, mais finalement en trois ans, vous avez fait 1 854 000 € d'emprunt.

Vous avez fait quoi en nouvelles réalisations. Le cabinet d'audit nous dit, vous dit et l'a présenté « l'emprunt est nécessaire pour des nouveaux équipements, pas pour l'entretien du patrimoine », c'est écrit et vous l'avez validé tel quel.

Moi, les 2 000 000 € d'emprunt, je vais vous dire ce que vous en fait car j'ai fait un petit récapitulatif. On a transféré le périscolaire, c'est un fait je vous l'ai dit. On a transféré la compétence tourisme. On n'ouvre pas la piscine parce que l'on n'a pas les moyens de l'ouvrir et j'insisterais sur le budget supplémentaire.

Par contre, on a détruit des bâtiments que l'on a achetés pour la somme rondelette de 574 000 €. On a fait une compensation d'une cession foncière non réalisée en 2022 et cela nous a obligé à faire un emprunt de 500 000 €.

Est-ce que dans l'audit qui vous a été présenté, l'emprunt est là pour compenser une absence de recettes prévue sur un budget ? Vous l'avez lu quelque part vous, moi non.

Intervention de Madame Aline MOSSE

Ce qui nous a été dit dans cet audit financier, c'est que les mandats précédents qui remontent à plusieurs années ont vécu sur l'épargne au lieu d'emprunter. On a mangé cette épargne et c'est la raison pour laquelle on se retrouve dans cette situation.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Il y a des choses que vous n'arrivez pas à distinguer et je ne pense pas que ce soit de la mauvaise foi car nous en avons discuté à l'extérieur.

Quand en 2019 ou 2018 on a décidé d'utiliser l'épargne c'est que l'on était en fin de mandat et on n'avait plus d'équipements structurants qui nécessitaient d'emprunter massivement.

On verra si Monsieur le Maire prend la décision courageuse en 2025 d'augmenter le taux de la fiscalité directe locale mais c'est assez rare de le faire une année avant la fin du mandat. Cela s'appelle des choix politiques.

Quand vous dites, vous grignoté. Ce constat-là Madame MOSSE vous deviez le faire dès juin 2020 à votre arrivée pas trois ans plus tard.

Il a fallu que vous changiez de DGS, que vous arriviez à une trésorerie négative pour vous réveiller. Malheureusement, c'est trop tard.

Intervention de Monsieur François COMES

N'allez pas pousser trop loin les délais. En juin 2020, on n'était pas encore là. On arrive sur des périodes de congés et derrière on arrive sur une fin d'année avec un budget qui se vote au mois de novembre. Nous n'avons fait que du basique.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Allez 2021, cela veut dire que l'on a juste fait perdre juste deux ans à la commune, presque 2 000 000€ d'emprunts. Laissez la pandémie là où elle est, elle a un effet positif sur le budget. On a eu moins de dépenses de fonctionnement, autant de recettes et des compensations pour le casino. Arrêtez avec la pandémie, arrêtez de prendre les gens pour des imbéciles.

Intervention de Madame Aline MOSSE

Cela nous a permis de rattraper de l'épargne car l'épargne était aussi négative en 2019.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

C'est le contraire de ce que dit Monsieur le Maire

Intervention de Madame Aline MOSSE

En 2019, je crois que c'était même pire qu'en 2022. La CAF nette, c'est l'audit financier qui le dit, en 2019 était de moins 158 et en 2022 de moins 138. Donc elle était pire en 2019
Malheureusement le Covid nous a ramené une CAF

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

On va comparer les éléments. Le 30 mai, vous m'avez dit votre résultat de fonctionnement 2019 était encore pire que le nôtre en 2022. Sauf que moi, je suis allé voir sur Bercy Colloc, site de la direction générale des finances publiques, qui n'est pas un cabinet d'audit, c'est juste l'administration fiscale qui fait apparaître en 2019 un déficit de fonctionnement de 33 000 €, alors que vous, vous êtes à 150 000 €, 5 fois plus.

Et je vous rappelle qu'en 2022, vous êtes à 150 000 € de déficit alors que par une augmentation du taux de la taxe foncière bâti, vous avez récupéré en recettes fiscales 180 000 € supplémentaires.

Cela veut dire qu'à taux constant, Madame MOSSE, vous tombiez à moins 330 000 €, donc 10 fois plus.
Est-ce que nous sommes d'accord sur ces montants ?

Intervention de Madame Aline MOSSE

Oui, on sait le pourquoi et je ne vais pas le répéter. Les inscriptions budgétaires de cession qui ont généré ça.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Il n'y a pas que ça. Quand on vous demande vous faites un emprunt de 500 000 €, Monsieur le Maire, au mois de décembre, vous l'affectez à quelle opération ? C'est pour quel équipement ? Et vous nous avez dit quoi « c'est du global »

Intervention de Madame Aline MOSSE

C'est un emprunt d'équilibre

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Un emprunt d'équilibre c'est budgétaire ce n'est pas réalisé en compte administratif, Madame MOSSE. Ce sont deux choses différentes.

Celui que vous allez nous présenter de 3 500 000 € pour 2023, ça c'est un emprunt d'équilibre.

Celui que vous avez utilisé, on le paye et on va le payer pendant 20 ans. Ce n'est pas la même chose.

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous voulez bien, on va revenir sur notre débat d'origine, à savoir le PPI

Intervention de Madame Aline MOSSE

On l'a vu tout à l'heure, mais je vais les reprendre. Il y a les rénovations d'équipements en crédits de paiement 2023 pour 164 000 €, en urbanisme opérationnel....

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Pour le PPI, il faut quand même donner le montant global de l'opération et la répartition par exercice, sinon cela n'a aucun intérêt.

Intervention de Madame Aline MOSSE

L'opération 10 c'est le renouvellement d'équipements pour un montant de 480 000 €, dont 164 000 € en 2023

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ? D'avoir des autorisations de programmes et de crédits de paiement, c'est de la transparence, sauf que « renouvellement équipements administratifs », c'est quoi ?

Qu'envisagez-vous de renouveler ?

Intervention de Monsieur François COMES

C'est essentiellement de l'informatique

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

480 000 € pour de l'informatique

Intervention de Monsieur François COMES

Ce sera réparti et c'est du matériel pour les ateliers

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

On parle de renouvellement d'équipements administratifs. Si ce sont des ordinateurs, des agrafes et une photocopieuse, j'ai envie de savoir comment on arrive à 480 000 €

Ce n'est pas de l'équipement, ce ne sont pas des machines, ce ne sont pas des véhicules, c'est de l'équipement administratif, c'est du papier, c'est de l'encre, des ciseaux, des tampons ? un demi-million d'euros d'agrafes, ça fait cher l'agrafe.

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Ce programme-là concerne le renouvellement pour une partie qui est mineure à raison d'une enveloppe autour de 50 000 € par an sur le matériel informatique afin de moderniser l'ensemble des équipements numériques qui en a besoin. Pour l'autre partie, renouveler le matériel des services techniques, cela peut être une nouvelle balayeuse, un véhicule, etc...

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Ce n'est pas administratif une balayeuse, excusez-moi mais renouvellement du matériel administratif, ce ne sont pas des véhicules. Fournitures administratives en comptabilité, ça ne va pas dans la même catégorie que le renouvellement des véhicules.

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Je pense que c'est l'intitulé qui induit en erreur, mais l'administration dans son ensemble comprend aussi bien des dépenses de n'importe quels services. Que vous estimiez que ce soit des dépenses techniques au sens premier du terme, comme les dépenses liées au service technique ou que l'on soit sur des dépenses qui relèvent des services dits administratifs.

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Là, je suis désolée mais cette réponse n'est pas acceptable. Car dans ces cas-là on fait un montant 3 300 000 € en dépenses administratives, puisque tout ce qui va être dépensé dans ladite somme va être destiné à l'usage de l'administration

C'est quand même très obscur. On a parlé tout à l'heure de déontologie et j'ai rappelé à Monsieur le Maire si lui-même allait faire appel pour affiner la question des réponses en toute transparence. On a repris la notion de prudence.

Donc, si vous mettez « renouvellement des équipements administratifs », j'aimerais savoir ce que vous mettez dedans et les véhicules, pour moi, ce n'est pas acceptable.

Intervention de Monsieur François COMES

Après, sur les intitulés des bordereaux, je pense que cela se traite déjà comme ça.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

A titre personnel, ça ne me choque pas trop. Quand on veut être transparent, on est transparent et on va vous le répéter sur toutes les lignes. Ça ne me choque pas, que ce soit les techniques ou la Mairie, cela reste du personnel administratif. Ne citez pas la balayeuse, j'espère que l'on ne va pas en acheter une tous les 3 ans

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

D'un point de vue technique, la transparence de ces programmes d'investissement c'est d'essayer de regrouper ensemble quelque chose d'homogène qui a un caractère pluriannuel. Le choix a été fait de regrouper au sein de ce programme et de pré arbitrer d'un point de vue politique dans ledit programme l'ensemble des dépenses de modernisation de l'administration dans son ensemble.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Jusqu'à là, on est d'accord étant donné que on le met en place et il faut savoir ce qu'il y a dedans.

Donc, c'est pour ça qu'il nous faut le détail ligne par ligne, sauf les écoles car c'est évident.

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Je vous propose de faire le détail

- dans l'urbanisme opérationnel, il y a un programme pluriannuel qui inclut à la fois les dépenses liées à la révision du PLU et toutes les petites dépenses que l'on peut avoir au titre des déclarations de projets, d'enquêtes publiques, études annexes, etc...

Il ne faut pas oublier que lorsque l'on gère en APCP, mais aussi sur une approche prévisionnelle, bien évidemment autant les programmes que les crédits de paiement peuvent être révisés à la hausse ou à la baisse en fonction de la conjoncture et de la réalisation de ces programmes.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Cela veut dire que des frais liés à une enquête publique, c'est de l'investissement ?

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Une partie des frais liés à de l'enquête publique peut être indiquée en investissement s'il participe à un investissement pour une opération portée par la commune.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Avec tout le respect que j'ai pour vous Monsieur le directeur général des services, c'est quand même aux élus à présenter ce qu'il y a dans les lignes budgétaires. Que vous interveniez sur le plan technique, ça me paraît normal, mais j'ose espérer que vous n'avez pas fait les choix. Ceux qui ont fait les choix se doivent de les exposer en conseil municipal.

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Monsieur FRANCES, c'est juste pour rassurer. Je n'ai fait aucun arbitrage sur ces propositions-là, vous vous en doutez bien.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je sais très bien que vous avez fait des arbitrages, vous êtes là pour ça.

Intervention de Madame Aline MOSSE

Je reprends la main.

On a suivi l'audit financier pour arriver à un budget total sur 3 ans de ne pas dépasser les 11 millions d'euros et après nous avons l'arbitrage entre nous

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous avez fait des choix et ce sont ces choix que l'on veut entendre. C'est pour cela que j'ai dit à Monsieur BENHAIEM que j'aime autant que ce soit l'élue qui le présente.

Intervention de Madame Aline MOSSE

On a fait tous ces choix.

Pour l'école maternelle, le budget total est de 1 747 600 €. Et pour 2023, 334 000 € avec des crédits ouverts pour 1 537 000 €. C'était déjà en APCP

Pour l'école primaire, le budget total est de 2 455 000 €.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

J'ai juste une question sur l'école maternelle, c'est un avenant les 72 400 € ?

Intervention de Madame Aline MOSSE

En fait, le chiffre que je devais vous donner, c'est 1 820 000 €

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

A la base, c'est 1 747 600 € et vous rajoutez dans l'exercice 72 400 €

Pourquoi ?

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Ça devient technique et je n'ai pas encore l'antériorité de tête. Je pense que cette opération de programme n'a pas dû être actualisée au regard des marchés passés. Du coup sur les derniers éléments, elle est actualisée afin que vous ayez la totalité du programme.

Je pense que c'est peut-être lié à la TVA puisqu'elle n'était peut-être pas inscrite

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je vous demanderais une fois les travaux terminés d'avoir le détail de tous les travaux et de voir à quoi cela correspond. Le risque que j'évoque c'est souvent sur l'école primaire avant l'appel d'offres et l'ouverture des enveloppes.

Je vous alerte sur le montant bien plus faible avec un projet qui se réalise et qui sera bien en cours. On a déjà 72 400 € qui se rajoute cette année. J'ose espérer que Monsieur TEILLET savait que l'on intégrait la TVA, je sais qu'il le savait, je ne suis pas inquiet à ce niveau-là

Intervention de Madame Aline MOSSE

Pour l'école élémentaire, le budget total est de 2 900 000 €, et pour 2023 100 000 €

Pour le cadre de vie des quartiers, le budget total est de 300 000 €, et pour 2023 25 000 €

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous pouvez nous en dire plus ? Cadre de vie des quartiers, je ne sais pas ce que c'est.

Intervention de Madame Aline MOSSE

C'est de l'équipement dans les quartiers

Intervention de Monsieur François COMES

C'est essentiellement du mobilier urbain ou l'aménagement de surfaces quartiers par quartiers. Quand il manque 3 bancs dans un espace ou un parc d'ombrage dans un parc ou aussi un peu de marquage au sol sur une chaussée ou un trottoir

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur le Maire, les $\frac{3}{4}$ des exemples que vous avez pris, c'est du fonctionnement. Quand on achète un banc en général ou que l'on refait une ligne blanche on ne fait pas un marché, Monsieur BENHAIEM

Intervention de Madame Aline MOSSE

Quand on achète 10 bancs pour équiper plusieurs quartiers, ça passe en investissement

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Alors, je vais vous poser la question autrement.

Quand on a une ligne de 300 000 €, on sait quels quartiers sont concernés

Quels quartiers vous comptez faire dans les 3 ans ? Ce sont ces informations qui nous intéressent.

Intervention de Monsieur François COMES

L'ensemble des quartiers

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

L'ensemble des quartiers, ok

Intervention de Madame Aline MOSSE

Et peut-être à la demande de la population

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

C'est 300 000 € pour faire plaisir

Intervention de Madame Aline MOSSE

C'est réparti sur 3 ans

Il y a de la vidéo protection 10 caméras supplémentaires pour 120 000 € et 20 000 € en 2023
L'éclairage public pour 720 000 € dont 200 000 € en 2023

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je vous le confirme, il y a bien 200 000 € en 2023.

Vous comptez mettre 720 000 €, alors que vous éteignez de 23h00 à 5h00 du matin.

Cela veut dire que stratégiquement, Monsieur le Maire vous envisagez de ne plus à moyen terme voir à court terme de ne plus couper l'électricité étant donné qu'il y a du LED partout, ou on va mettre du LED pour éteindre ?

Intervention de Madame Aline MOSSE

On peut mettre du LED quand c'est éclairé, c'est écologique, économique. Il faut en tenir compte aussi

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Non, il faut des réponses sérieuses

720 000 €, c'est une grosse somme.

Quelle est votre stratégie, Monsieur le Maire, sur les 3 ans en matière d'éclairage ?

Intervention de Monsieur François COMES

Il ne vous a pas échappé que nous n'étions pas à 100% de LED sur l'ensemble de la commune. Il y avait encore des aménagements à faire et Monsieur PACULL est bien placé pour le savoir car il a traité ça au départ.

Il y a encore beaucoup de travaux à faire en matière d'amélioration d'éclairage public dans les nouvelles règles en matière de LED. On était un peu en retard là-dessus

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Un PPI, ça témoigne d'une démarche sur du moyen terme ou du long terme et d'une volonté politique

Quelle est votre volonté en matière d'éclairage ?

Si on met 720 000 €, ce n'est pas pour laisser allumer 5 heures de temps. Les LED, c'est intéressant pour pouvoir laisser l'éclairage public

Intervention de Monsieur François COMES

Il faut quand même respecter les règles environnementales. Et l'aménagement de certains quartiers, notamment « Le Maroc » pour ne pas le nommer, a besoin d'être fortement amélioré.

Intervention de Madame Aline MOSSE

Il y a aussi le programme « allumes ta rue »

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

On est entrain de parler de 720 000 € pour l'éclairage, on est entrain de parler d'un PPI. Cela veut dire que normalement vous êtes censé avoir une peu d'anticipation sur les 3 ans à venir. Vous faites passer un audit pour savoir comment ça va se passer dans les 3 ans qui viennent et savoir quel est le montant du portefeuille disponible ou faire des économies

On n'arrête pas de répéter la même chose. Vous êtes incapable de dire quel est votre plan concret.

Pour des bancs, tous les quartiers

Pendant trois conseils municipaux, on a parlé du problème de sécurité en centre-ville. Bien sûr, il fait jour plus tard mais les gens n'osaient pas sortir, les cafetiers, les restaurateurs se plaignaient car ils étaient obligés de fermer le soir car les gens ne venaient plus car ils avaient peur de se faire agresser ou de rentrer dans le noir complet.

Alors, c'est à l'étude et on verra ça en septembre. On est en juin, vous proposez 720 000 € ; donc vous avez une idée concrète de ce qui va se passer dès demain dans le cadre de l'éclairage public.

Quoi, comment, des LED pour tout éclairer, de la programmation on en avait parlé la dernière fois, je l'avais suggéré tout le monde avec un smartphone peut éventuellement allumer sa rue.

Si vous avez cette politique là d'éteindre, mais là si c'est pour avoir des ampoules à l'économie, il n'y a pas besoin de les éteindre.

Quand vous parlez d'environnement c'est quel type de gêne environnementale contre lesquelles vous voulez lutter. Car si c'est de la pollution lumineuse, les enseignes que vous avez mise continuent d'être allumées et elles font mal aux yeux quand on conduit, et en plus on n'arrive pas à lire ce qu'il y a dessus.

Soyez un peu attentif à ce que vous achetez. Donnez-nous le coût par anticipation et le programme.

Intervention de Monsieur François COMES

Je vous rappelle que c'est une prévision. Que l'ensemble des sommes indiquées, par rapport à ce que vous évoquez, on est sur les dix millions que l'on doit respecter.

C'est une perspective, après on changera en fonction des consultations qui se feront.

Ces chiffres-là ne sont que des estimations.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur le Maire, ce serait audible en début de mandat. Vous êtes plus proche de la fin que du début.

Quand allez-vous savoir ce que vous faites ?

Quand allez-vous anticiper ?

Que vous ne soyez pas en mesure six ans avant de nous dire « on va faire tel quartier », je l'entends

Cela fait trois ans que vous êtes « aux manettes », vous avez eu quelqu'un qui était expert en la matière

Vous refaites un PPI plus affiné, plus transparent. On vous demande ce que vous allez faire de ces 720 000 €, et nous n'avons pas plus de réponses.

Intervention de Monsieur François COMES

Nous le regardons avec nos services techniques. Je n'ai pas suivi ce sujet car c'était Monsieur PACULL qui s'en occupait. Nous aurons la réponse avec les services techniques.

Intervention de Madame Aline MOSSE

Je continue

Il y a la maison pour tous pour 1 200 000 €, dont 50 000 € en 2023 essentiellement pour les études

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Comment avez-vous établi les 1 200 000 € ?

Vu que l'on n'a pas lancé l'étude. On a pris l'exemple d'un bâtiment existant ?

Intervention de Madame Aline MOSSE

C'est une première estimation

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Pourquoi 1 200 000 € ?

Intervention de Monsieur François COMES

C'est surtout un esprit de connaissance en m² avec le prix au m²

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous avez déjà une idée de la surface du bâtiment, du nombre de niveaux, etc... ?

Intervention de Monsieur François COMES

Tout cela sera finalisé pour la fin de l'année

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

On est d'accord que c'est le seul élément qui figurait dans les éléments principaux de votre programme. On a passé le milieu du mandat et vous n'avez pas lancé l'étude.

Intervention de Monsieur François COMES

Je vous rappelle que c'est toujours en prévision.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Attention, 2026 il ne faudra pas faire des prévisions de nouveau sur 2023, on ne pourra pas

Intervention de Monsieur François COMES

Il y a des choses qui vont se faire, vous savez

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je le souhaite pour les habitants vu que l'on nous a augmenté les impôts locaux

Intervention de Monsieur François COMES

Je vous rappelle quand même que l'on a fait pas mal depuis deux ans

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Merci à la communauté de communes, merci au département d'avoir.....

Intervention de Monsieur François COMES

Il y a quand même des choses qui se sont faites

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Si vous êtes satisfait de votre bilan de mi-mandat, vous m'en voyez ravi.
Je le suis un peu moins.

Intervention de Monsieur François COMES

On est à mi-mandat et on verra d'ici la fin du mandat.

Intervention de Madame Aline MOSSE

On a la place André MARATRAT pour 110 000 € sur 2023 en complément de la CCV
La plantation d'arbres pour 190 000 €, avec 90 000 € en 2023

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

La dernière fois, on l'a évoqué quand on a parlé du « plan eau ». Je crois que c'est Monsieur FAUCON qui a dit « on va arrêter les plantations », étant donné la situation.
Pourquoi prévoir une enveloppe aussi élevée ?
On a l'impression que l'on vous a dit « vous avez dix millions à dépenser » et il fallait les mettre

Intervention de Madame Aline MOSSE

Tout ça découle du budget que l'on avait déjà préparé.
Effectivement, on a été pioché dans toutes ces opérations qui étaient prévues dans le budget et on a retenu celles qui nous paraissaient plus urgentes.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Avec tout le cinéma pour créer une commission « eau » qui n'a jamais été réunie, on est encore en train de prévoir 190 000 € de plantations d'arbres.

Intervention de Madame Aline MOSSE

90 000 € pour 2023
Si on ne peut pas, on ne fera pas

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Mais vous ne pourrez pas, on ne peut même pas ouvrir la piscine

Intervention de Monsieur François COMES

Vous savez que ce n'est pas la saison pour planter les arbres

Intervention de Monsieur Jean-Christophe BOUSQUET

Est-ce que vous pensez réellement qu'entre le mois de juin et le mois de décembre, les nappes phréatiques seront régénérées ?

Est-ce que vous pensez réellement que d'ici le 31 décembre, vous serez en capacité de planter pour 90 000 € d'arbres ?

Intervention de Monsieur François COMES

C'était un peu compliqué mais l'orage qui vient de passer montre que de temps en temps les arbres s'arrosent. C'est vrai que ce n'est pas la saison de plantations. Ce sera pour l'automne prochain, et fort de cela tranquillement et en fonction des quartiers, il y aura encore des plantations. Actuellement, on est autour de 60% de plantations d'arbres sur l'ambition des 400 arbres à planter.

Intervention de Monsieur Jean-Christophe BOUSQUET

Vous pensez réellement qu'entre maintenant et même l'automne, les nappes phréatiques se seront régénérées et que le Préfet sera revenu sur son arrêté d'interdiction ?

Intervention de Monsieur François COMES

Monsieur BOUSQUET, c'est une question de renaturation du centre-ville du Boulou. Il faut de l'ombrage, il faut mettre de l'espace verdoyant dans nos rues et dans nos grandes avenues. Si on ne fait pas ça, on restera avec une sécheresse absolue.

Intervention de Monsieur Jean-Christophe BOUSQUET

Ce n'est pas que nous sommes contre et que je suis contre le fait de planter des arbres, mais encore une fois on est la seule commune du Vallespir à ne pas ouvrir notre piscine municipale dans un souci de préservation de ressources premières qui est l'eau. Et vous nous parlez quand même de planter des arbres qui sont dans la première année de leurs plantations extrêmement gourmandes en eau

Intervention de Monsieur François COMES

Regardez que la fontaine Llauze est à débit constant lorsque l'on débite sous la nappe d'eau

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je suis allé la voir la fontaine Llauze. Ça me faisait penser à la fontaine à Lourdes. Ce n'est pas un gros débit, il ne faut pas non plus abuser car ça remplit une bouteille d'un litre en une minute trente

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Le problème c'est que l'on est dans une période de sécheresse et on sait que ce n'est pas un évènement isolé. On n'arrête pas de nous expliquer que la température ne va pas s'arranger. Il va falloir prévoir d'autres façons de gérer ce problème pour ombrager, pour rafraîchir. Planter des arbres qui vont être gourmands en eau, ce n'est pas possible, ce n'est pas comme si on manquait d'espaces verts. Regardez par la fenêtre, du vert il y en a à toutes les vitres.

Ensuite, vous êtes en train de parler de la fontaine Llauze, mais vous ne pouvez pas prélever sans autorisation de la DDTM

Intervention de Monsieur François COMES

Je vous rappelle que nous avons fait un courrier et que nous attendons la réponse.

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Vous n'avez pas la réponse, mais vous présagez une eau qui coule et va dans les nappes.

Intervention de Monsieur François COMES

Mais pourquoi présagez ce genre de choses ?

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

C'est vous qui présagez, vous va pouvoir planter pour 90 000 € d'arbres. Vous avez déjà présagé et vous l'écrivez

Intervention de Monsieur François COMES

Il paraît que l'on ne devait pas avoir d'eau ce printemps, il y en a un peu ; il paraît que l'on n'avait pas d'eau depuis un an

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur le Maire, ouvrez la piscine au lieu d'arroser les arbres

Intervention de Monsieur François COMES

Ceci étant, je répète encore. Si on a un effet de sécheresse qui démarre à partir de fin juin/début juillet, je ne suis pas encore certain d'avoir une alimentation d'eau à chaque robinet. Nous avons organisé une réunion publique concernant cette situation.

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

En début de séance, vous avez dit que votre job en tant que Maire c'était d'arbitrer. Vous avez dit il faut faire des choix.

Là vous êtes en train de dire que pour l'intérêt public, pour la population et je vous rappelle que vous êtes là pour administrer du service public dans l'intérêt général, vous trouvez qu'il est plus utile de parier sur la plantation d'arbres qui va falloir arroser plutôt que sur l'ouverture de la piscine

Intervention de Monsieur François COMES

On ne parle pas de la même temporalité.

Intervention de Madame Aline MOSSE

Je pense que la renaturation va avec le plan climatique

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

En ce qui me concerne, j'arrête avec ce sujet

Intervention de Madame Aline MOSSE

La réhabilitation de la salle Jean Moulin pour la police municipale 180 000 € en 2023
Le cimetière pour 150 000 € dont 68 500 € en 2023. Le cimetière c'est Monsieur PACULL qui a fait les travaux

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Comme je n'ai pas participé au PPI, je m'interroge

Intervention de Madame Aline MOSSE

Pourtant, tu étais invité à participer

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

La première fois en trois ans

Intervention de Monsieur François COMES

Honnêtement, c'est un peu juste de le rappeler comme ça, mais on pourra en parler après.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Oui, vos règlements de comptes....

Intervention de Madame Aline MOSSE

Le schéma d'aménagement durable pour 60 000 euros

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vu que vous ne voulez pas répondre à Monsieur PACULL, je vais la poser à sa place.
Ça comprend quoi les travaux au cimetière, Monsieur le Maire ?

Intervention de Monsieur François COMES

Il y a un peu de voiries périphériques, des plantations d'arbres. Des compléments, je ne sais plus si c'est sur les casiers et notamment ce que l'on doit faire sur la partie haute du cimetière n°3

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Ce n'était pas une question polémique. La réponse vous a pris 20 secondes.
Que Monsieur MARCELO arrête les commentaires ou sinon on saisira l'avocat déontologue

Intervention de Monsieur François COMES

On se calme s'il vous plaît

Intervention de Madame Aline MOSSE

La voirie avenue d'Espagne, c'est devant l'école élémentaire en complément de la CCV pour 20 000 €
L'aménagement pour le collège du Boulou pour 400 000 € dont 250 000 € en 2023

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

400 000 € d'aménagement sur le collège, ce n'est pas la compétence du Département ?

Intervention de Madame Aline MOSSE

Il y a l'achat d'un terrain

Intervention de Monsieur François COMES

Il manque un terrain. C'est le terrain qui était en réservation du PLU depuis un certain temps et qui est à côté du bâtiment de chez Boulanger.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Ça veut dire qu'à aujourd'hui vous êtes dans l'obligation d'acheter ce terrain ? Vous nous avez dit « oui, non », après on ne savait pas, aujourd'hui oui.
C'est normal que la commune le paye.

Intervention de Monsieur François COMES

C'est une première estimation

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je vais reformuler de façon simple. Est-ce qu'il y a besoin d'acheter ce terrain ?
Est-ce que c'est une nécessité absolue pour le Département ?
Est-ce que des négociations sont lancées ?

Intervention de Monsieur François COMES

On avait une réunion la semaine dernière et ils nous reparlé de ce terrain qu'il manquait sur leur programmation

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Réunion avec qui, le Département ou le propriétaire ?

Intervention de Monsieur François COMES

Avec le Département et la SPL PO

Intervention de Madame Aline MOSSE

PRIFF des Chartreuses pour 50 000 € et 50 000 € en 2023
La renaturation de la place du souvenir Rambla pour 650 000 € dont 350 000 € en 2023
Les voiries communales pour 1 200 000 € dont 55 000 € en 2023

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Est-ce que vous pouvez nous en dire un peu plus sur la re naturalisation de la Rambla pour 650 000 € ?
C'est énorme.

Intervention de Monsieur François COMES

C'est une prévision. C'est le parking qui est derrière la place du souvenir qui est programmé et qui était déjà programmé au budget

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Vous notez re naturalisation, moi je n'entends pas un parking ?

Intervention de Monsieur François COMES

C'est un espace piétonnier et quand il y a renaturation, c'est quelque chose qui sera désimpermeabilisé.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous voyez, on détaille les opérations et on peut au moins être d'accord sur notre désaccord mais on n'a pas du tout la même vision de la transparence. L'intitulé n'est pas correct.

Intervention de Monsieur François COMES

Ce n'est pas le bon terme et on le changera

On a justement un risque de la Rambla « Christian OLIVE » avec ce que l'on fait derrière, et cela n'a rien à voir. Il faudra le changer, c'est clair.

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Je vais porter l'entière responsabilité technique de l'intitulé. Il m'a été expliqué que la municipalité était dans cette stratégie d'acquisition de terrains, de réaménagement des parkings dans l'esprit de la continuité après à moyen terme des cheminements doux issus de la Rambla. C'est pour cela que le titre s'est présenté ainsi. Mais, Monsieur le Maire propose que l'on change l'intitulé.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Pour le titre, vous êtes pardonné. Sauf que j'avais cru comprendre que l'acquisition de ces trois parcelles pourraient réaliser des parkings et qu'était conditionné à la vente de l'Autoport. Ça veut dire que l'on a des garanties sur la vente de l'Autoport ?

Intervention de Monsieur François COMES

A cette heure-ci, pas totalement encore.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Pas totalement, vous m'inquiétez

Intervention de Monsieur François COMES

On refait un système d'amélioration et un budget supplémentaire que l'on va lancer tout à l'heure avec Madame MOSSE, et cela nous permettra de voir un petit peu en dehors de toutes cessions de terrains.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Il y avait une condition et je crois que c'était en votre absence et c'est votre 1^{er} adjoint qui l'avait prise, il y avait un engagement d'acheter les parcelles pour faire ces travaux, que si. Et là vous mettez l'opération. Donc, la question est légitime.

Intervention de Monsieur François COMES

Comme c'est au PPI et en plus c'est Monsieur PACULL qui l'avait présenté.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Excusez-moi, ce n'est que mon avis mais je suis là pour le donner. Le montant est totalement disproportionné. Je vais insister et faire un retour en arrière pour le 30 mai.

On vend un terrain à l'UGECAM pour 103 € du m² sur une zone constructible au niveau du PLU, et là on achète des parcelles pour faire des parkings à 267 € du m²

Est-ce que vous croyez, Monsieur le Maire, qu'avec vos difficultés financières qu'ont relevées l'audit, c'est un choix judicieux ?

Intervention de Monsieur François COMES

C'est un choix politique d'aménagement, je reste là-dessus.
Après, on va s'arranger pour le financer et le faire réaliser.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Financer un terrain pour faire un parking, qui va vous financer ça ?
La communauté de communes via les fonds de concours, sinon les autres non

Intervention de Monsieur François COMES

Je ne veux pas faire de polémique non plus. Lorsque vous avez acquis la grange derrière l'école, ça faisait à peu près la même surface. Et à quel prix ?

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je vais le dire.

Un, la commune n'a rien déboursé car il y avait un portage financier de l'EPF et pour l'instant elle n'a rien coûté au contribuable.

Deux, c'était dans le cadre d'un projet de délocalisation d'une école ou d'y implanter la cantine scolaire. Ce qui aurait été une bonne nouvelle plutôt que d'acheter des terrains là-bas, de penser à la cantine scolaire quand vous refaites l'école primaire, voyez

Cela s'appelle une différence de vue

Vous mettez 700 000 € pour faire des parkings là à côté d'un parking, alors qu'il y a une cantine scolaire qui a 40 ans et dans laquelle il y a plus de cafards que d'élèves qui mangent.

Et ce n'est pas nouveau. Sauf que nous, on prévoyait de la faire.

Si vous voulez en discuter, on peut en débattre quand vous voulez.

Intervention de Monsieur François COMES

On peut discuter aussi de ce qui n'a pas été fait pendant les quatre ans où je n'y étais plus.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

C'est parce que vous n'y étiez plus, que cela n'a pas été fait, Monsieur COMES

Vous auriez dû rester avec nous.

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote

Le conseil municipal DECIDE par 18 VOIX POUR et 11 CONTRE

(Mesdames Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Claudine MARCEROU, Rose-Marie QUINTANA, Anne LECLERCQ,
Messieurs Patrick FRANCES, Stéphane GRAU, Jean-Christophe BOUSQUET, Dominique NOËL, Florent
GALLIEZ, Jean-Marc PACULL, Alain GRANAT)

L'adoption du plan pluriannuel d'investissement en autorisation de programme et crédits de paiement

ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE LA COMMUNE 2023

Intervention de Madame Aline MOSSE

Le budget supplémentaire s'établit à hauteur de – 455.3k€ en section de fonctionnement, ce qui porte le budget total de la section à hauteur de 7 266.4k€ alors que la section d'investissement est proposée après reprise des résultats et dans le respect de l'article 1612-6 du code général des collectivités territoriales, en suréquilibre à hauteur de 1 816.7k€ contre 713.5k€ en dépenses, ce qui porte la section d'investissement au niveau des recettes totales à un montant de 6 819.1k€ de recettes prévisionnelles contre 5 715.8k€ en dépenses d'investissements prévisionnelles.

En section de fonctionnement au niveau des dépenses, les charges à caractère général (chapitre 011) sont proposées en diminution de 268.6k€ au budget supplémentaire ce qui amènera ce chapitre à un total prévisionnel de 1 772.9k€

Un effort de rationalisation des dépenses est proposé dans le cadre de la nouvelle stratégie financière 2023-2026.

Le chapitre 012 charges de personnel est proposé en diminution de 70 k€ afin d'être ajusté au plus près de sa prévision ce qui porte le total à 3 842k€. C'est essentiellement dû à la fermeture de la piscine.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous l'avez dit honnêtement et je vous en félicite. Cela veut dire que ce n'est pas une économie pérenne, à moins que l'on ferme la piscine définitivement

Intervention de Madame Aline MOSSE

Non pas du tout, mais on n'aura pas les recettes non plus

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je n'ai pas dit ça. C'est un service qui est structurellement déficitaire. La piscine nous coûte à peu près 180 000 € de dépenses et on a environ 60 000 € de recettes. Donc, c'est à peu près entre 100 et 120 000 € de pertes pour la commune. Attention, à ne pas fausser les chapitres 11 et 12 avec une fermeture que j'espère exceptionnelle de la piscine municipale pour les années à venir

Intervention de Monsieur François COMES

J'y tiens aussi. Vous savez ce n'est pas galeté de cœur que l'on a fait fermer la piscine. Mais par rapport à cette période de sécheresse programmée, je prends mes responsabilités par rapport à l'eau au robinet pour fin juillet.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Ecoutez, Monsieur le Maire, peut-être l'avenir vous donnera raison, j'en doute. Alors, tous les autres maires de France et de Navarre sont des inconscients. Mais quand vous voyez que tout ceux qui soi-disant vous avaient garanti de ne pas ouvrir leur piscine l'ont ouverte avec l'accord de la Préfecture qui incitait les collectivités à ouvrir les piscines collectives pour éviter que les personnes privées remplissent la leur. Vous êtes totalement en contradiction avec ce qui se fait partout, on s'étonne.

Intervention de Monsieur François COMES

Etonnez-vous et continuez à vous étonner. Sur le plan technique, l'alimentation de l'eau sur Céret et Amélie, ce n'est pas la même que sur Le Boulou. C'est pour cela que les conditions de validation d'ouverture de piscine n'étaient pas les mêmes non plus.

J'y tiens vraiment car c'est assez compliqué et je souhaite qu'à la fin juillet on est de l'eau au robinet. Il y a un effort global de la population, un effort global des administrations et la piscine c'est aussi un effort global.

Comme vous l'avez dit, ce sera fortement exceptionnel.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je ne partage pas du tout votre vision. Il y avait d'autres moyens. La commission qui devait prendre maintes et maintes décisions ne s'est jamais réunie et maintenant que le référent est dans mon groupe, autant vous dire qu'elle n'est pas prête de se réunir.

Au moins cet engagement, vous le maintenez et vous avez l'air d'y croire

Intervention de Madame Aline MOSSE

Le chapitre 014 atténuations de produits est proposé en hausse de 81 k€ soit un total de 126 k€ afin de prendre en compte la prévision de prise en charge de la part communale de droit commun du FPIC initialement assumées par la CCV et non prévue au budget primitif.

Les autres charges de gestion courante sont quant à elles en hausse de 41k€, ce qui porte le chapitre 65 à 746.7k€ en raison de la régularisation de créances éteintes atténuées par une diminution de l'enveloppe prévue aux associations au regard de la délibération d'attribution.

Les charges financières prévues au chapitre 66 sont proposées ajustées à la hausse à hauteur de 18.5k€, soit un total budgétaire de 48.3k€

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Quelle mensualité 22 ?

Intervention de Madame Aline MOSSE

Du remboursement du prêt

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous pouvez nous expliquer ? Pourquoi n'a-t-on pas remboursé une mensualité ? On n'avait pas l'argent. Franchement je préférerais être une collectivité, qu'un particulier

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

A reconstruire, mais cette somme est trop importante pour que ce soit la hausse des taux ou le nouvel emprunt qui la génère.

J'essaierais de la retrouver pour la prochaine séance. Je n'ai plus la raison technique mais de ce que les services m'ont expliqué, je crois que l'on est sur l'échéance de fin 2022 et c'était une question de budget. Il n'y avait pas au budget suffisamment de crédits, et donc, il a été décidé de la passer sur 2023.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur le Directeur, il y a des fournisseurs de la commune qui m'avaient contacté au mois d'avril 2023 pour me dire que des factures de décembre 2022 qui ne sont pas payées. Ça veut dire que la commune n'honore pas le paiement de ces factures et on vient de nous expliquer que l'on met 700 000 € pour faire des parkings.

Et, j'ai l'impression que l'on pourrait faire deux, trois audits par an que vous n'auriez jamais une once d'humilité. Et, j'en suis désolé pour les habitants de la commune.

Intervention de Monsieur François COMES

C'est un peu désolant que vous n'ayez pas été présent pour l'audit qui aurait pu vous permettre de comprendre....

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je l'ai lu trois fois, Monsieur le Maire. Vous n'avez aucune piste d'amélioration au niveau des recettes de fonctionnement

Cela s'appelle un audit à 6 000 €, au rabais.

Intervention de Monsieur François COMES

Ceci étant, sur tout ce qui va être fait et retravailler sur une re visite de l'ensemble de notre stratégie financière, c'est ce qui nous permet de faire ce budget supplémentaire.

Intervention de Madame Aline MOSSE

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) sont impactées par la régularisation de la prime Covid et autres régularisations comptables à la demande de la trésorerie ce qui porte ce chapitre à un montant total prévisionnel de 174.2k€

Dans le respect de l'équilibre de la section de fonctionnement et au regard de la reprise des résultats 2022, le virement à la section d'investissement est diminué de 427.2k€, ce qui porte le total à 303k€

Tout ce budget supplémentaire vient en rapport avec l'audit financier.

Au niveau des recettes de fonctionnement, le chapitre 013 atténuations de charges présentant par nature un caractère aléatoire est diminué par prudence à hauteur de 157k€ ce qui porte le total à 80k€

Au chapitre 70, les produits des services dans la même approche prudente sont diminués de 44.3k€, soit un total de de 220.7k€, dont les produits de la piscine

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Excusez-moi, pour lire, on sait lire. On a besoin d'explications, vous allez l'air perdu

Intervention de Madame Aline MOSSE

Si vous voulez des explications, vous nous arrêtez et on vous explique

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Je vous sens sous tension. Moi, je n'ai plus envie d'insister, je suis catastrophée

Intervention de Monsieur François COMES

Simplement ce qui s'est passé pour le chapitre 13, c'était aussi sur le caractère aléatoire des assurances pour les congés maladie

Intervention de Madame Aline MOSSE

Assurances qui étaient beaucoup plus basses qu'en 2022 et par caractère de prudence, on les a abaissées. Si vous avez tout lu, Monsieur le Maire peut demander de procéder au vote.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

J'ai vu que l'audit préconisait un emprunt entre 3 et 3.5 millions. Pourquoi sur le budget supplémentaire de 2023, on met la totalité de l'emprunt ?

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Pour plusieurs raisons.

La première raison porte sur une cohérence entre une stratégie financière à moyen terme avec un PPI qui est à cette hauteur-là et le fait de mettre en corrélation la capacité en sur équilibre avec le chapitre 16 qui effectivement est surévalué à 3 millions de pouvoir avoir les éléments correspondants, c'est-à-dire aussi bien en dépenses qu'en recettes.

La deuxième raison est de pouvoir derrière, bien évidemment ces emprunts-là ne vont pas être contractualisés sur l'exercice, ils vont être faits au fur et à mesure du besoin. Mais le fait de pouvoir ensuite lancer une négociation avec les établissements bancaires sur une enveloppe beaucoup plus importante nous permet d'escompter peut-être des taux plus intéressants et une répartition du risque de la dette peut être plus intéressante que si l'on est sur un emprunt en 2023. On va négocier un emprunt en 2024, après en 2025.

Et au niveau de la répartition, ce qui est prévu de faire par rapport à ça, si le conseil adopte ce budget supplémentaire, c'est de pouvoir avoir une répartition entre taux fixe, Intracteam qui est le nouveau type d'emprunt proposé par la caisse des dépôts sur la transition énergétique et puis des emprunts à taux variable qui peuvent être plus facilement remboursés par anticipation sur choix politique, si vous faites des cessions, ou alors financer de nouveaux investissements. Ça laisse ce choix-là.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

On a plusieurs options. Quelle option on va prendre ?

On va faire un phasage au niveau du déblocage de fonds. Si je vous suis, on fait une négociation globale sur la situation la plus favorable.

Malheureusement, vous êtes conscient que les taux n'ont jamais été aussi hauts depuis 17/18 ans. Et que, vous avez raison, il vaut mieux peut-être négocier en 2023, qu'en 2024 ou en 2025, on ne le sait pas, c'est l'incertitude de l'évolution des taux

Ce qui m'embête, c'est un peu comme les dix millions d'investissements, on a l'impression que l'on vous a dit « vous avez le droit de dépenser 10€, allez-y prenez ce que vous voulez pour 10€, et on vous a dit que vous avez le droit de demander à papi et mamie 30€ et on va prendre les 30€ »

On n'arrive pas à comprendre quels investissements vont être affectés aux emprunts. Et j'ai l'impression que l'on est totalement en contradiction avec ce que le cabinet d'audit vous a mis sur les documents.

Je n'arrive pas à comprendre votre politique

J'arrêteraï là-dessus sur le budget supplémentaire parce que l'on va y passer la nuit, et on n'arrivera pas à se comprendre

Intervention de Monsieur François COMES

Je suis désolé que vous ne soyez pas en mesure de comprendre.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Sans prétention, Monsieur le Maire, en matière budgétaire je comprends un peu plus que vous, j'ose espérer car sinon pendant 12 ans, je n'ai pas fait du bon travail.
Par contre, on ne se comprend pas, ce n'est pas la même chose.

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal DECIDE par 18 VOIX POUR et 11 CONTRE
(Mesdames Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Claudine MARCEROU, Rose-Marie QUINTANA, Anne LECLERCQ,
Messieurs Patrick FRANCES, Stéphane GRAU, Jean-Christophe BOUSQUET, Dominique NOËL, Florent
GALLIEZ, Jean-Marc PACULL, Alain GRANAT)
L'adoption du budget supplémentaire de la commune 2023

Intervention de Madame Aline MOSSE

Je tenais à dire que cet audit financier nous a apporté beaucoup, il était très clair et l'on s'attache à le suivre.

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Pardon, mais cet audit financier n'était qu'un constat de ce que l'on dit depuis 2020. Moi, je n'ai rien appris, les tableaux étaient parfaitement représentatifs. C'était un audit flash

On a pris des chiffres les uns après les autres que l'on a mis sous forme de strate et on a regardé si on était au-dessus ou au-dessous.

On a appris qu'on était à 8% et pas à 10%, que l'on avait besoin de soixante ans pour rembourser là où il faudrait en avoir 10.

Concrétisez ce que l'on vous dit à l'oral.

Ce n'est pas bien que vous en ayez eu besoin, mais c'est bien que ayez pris conscience et que ça vienne de l'extérieur

Que fait-on maintenant ?

Intervention de Monsieur François COMES

Merci pour l'information, mais ce n'est pas d'hier que nous avons des soucis récurrents sur notre commune.

ADOPTION BUDGET SUPPLEMENTAIRE SERVICE DE L'EAU 2023

Intervention de Madame Aline MOSSE

En recettes d'exploitation, il y a l'excédent reporté qui est viré à la section d'investissement en dépenses

On a le virement de la section de fonctionnement sur la section d'investissement plus l'affectation en réserves, des subventions d'équipements et on annule bien sûr l'emprunt qui figurait au budget puisqu'il n'est pas utile. Ce sera certainement la dernière année vu le schéma directeur.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Question technique Monsieur le Directeur, pourquoi on passe par un budget supplémentaire pour l'eau et l'assainissement ? Pourquoi une décision modificative ne suffirait pas ?

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

On passe par un budget supplémentaire qui en réalité juridiquement est la première décision modificative budgétaire. Ça s'appelle budget supplémentaire parce que vous votez en amont votre budget primitif. Et vous votez ensuite votre compte administratif, et donc forcément la première décision modificative qui intervient pour enregistrer les résultats, ça s'appelle le budget supplémentaire.

Si vous votiez au préalable les comptes administratifs comme font quelques petites communes, c'est-à-dire compte administratif puis budget primitif, la première décision modificative s'appellerait décision modificative budgétaire.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Merci pour cette explication, je l'ignorais

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal DECIDE par 18 VOIX POUR et 11 ABSTENTIONS
(Mesdames Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Claudine MARCEROU, Rose-Marie QUINTANA, Anne LECLERCQ,
Messieurs Patrick FRANCES, Stéphane GRAU, Jean-Christophe BOUSQUET, Dominique NOËL, Florent
GALLIEZ, Jean-Marc PACULL, Alain GRANAT)
L'adoption du budget supplémentaire du service de l'eau 2023

ADOPTION BUDET SUPPLEMENTAIRE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT 2023

Intervention de Madame Aline MOSSE

En recettes d'exploitation, il y a l'excédent reporté qui est viré à la section d'investissement en dépenses.
Au niveau des recettes de fonctionnement, il y a une étude pour des micropolluants pour 25 000 € et le virement à la section d'investissement au niveau de la section d'exploitation.
Pour la section d'investissement, on retrouve notre virement de la section de fonctionnement de 325 000 €.
Le solde d'exécution de 93 000 €, des subventions d'équipements pour 150 000 €, l'annulation de l'emprunt pour 345 000 €. Les restes à réaliser soit un total en recettes d'investissements de 262 000 €
On a de l'installation et matériels techniques pour 521 760 € et du matériel technique aussi pour 204 000 € et des restes à réaliser pour 113 000 €

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Est-ce que l'autorisation administrative a été donnée par la préfecture ?

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Je crois que l'on est sur la question de l'anticipation des travaux de la REUT, si on obtient les autorisations comme c'est prévu peut-être en septembre

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Une question par rapport à la REUT, il y a 150k€ qui sont attribués. Est-ce que....

Intervention de Madame Aline MOSSE

Peut-être comme c'est vous Monsieur PACULL qui avait suivi ces dossiers, vous pourriez faire les questions/réponses.

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Je peux parler ?

Concernant les 150 k€ qui sont attribués, qui correspondent à la subvention de la Région, je l'ai demandé depuis janvier, est-ce que les demandes ont été faites au niveau de l'Europe ?

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Techniquement, à ma connaissance, aucun dossier n'a été déposé à l'échelle européenne puisque on est dans un tour de table financier sur ce sujet qui n'est pas pour l'instant autorisé. Et, par ailleurs lorsque vous sollicitez des subventions à la Région, la Région également se refinance sur les fonds européens.
C'est un sujet que vous allez évoquer, il sera traité. Mais on ne va pas aller en direct sur les fonds européens, cela nécessite du temps et les équipes techniques ont été largement utilisées au préalable sur des sujets comme l'école élémentaire, et on fait aussi avec les moyens techniques que nous avons.

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal DECIDE par 18 VOIX POUR et 11 ABSTENTIONS
(Mesdames Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Claudine MARCEROU, Rose-Marie QUINTANA, Anne LECLERCQ,
Messieurs Patrick FRANCES, Stéphane GRAU, Jean-Christophe BOUSQUET, Dominique NOËL, Florent
GALLIEZ, Jean-Marc PACULL, Alain GRANAT)
L'adoption du budget supplémentaire du service de l'assainissement 2023

ADOPTION BUDET SUPPLEMENTAIRE SERVICE DES POMPES FUNEBRES 2023

Intervention de Madame Aline MOSSE

C'est l'affectation du résultat de 2 764 € en section de fonctionnement

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal DECIDE A L'UNANIMITE
L'adoption du budget supplémentaire du service des pompes funèbres 2023

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – LA RASCLOSE

Intervention de Madame Aline MOSSE

On doit arrêter le compte de gestion de La Rasclose. En l'absence des budgets 2019, 2020, 2021 et après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures les montants des soldes figurant sur l'exercice 2021 et considérant l'exactitude de ces écritures, je vous demande de bien vouloir valider ce compte de gestion.

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal DECIDE A L'UNANIMITE
L'approbation du compte de gestion – La Rasclose

DEMANDE DE SUBVENTION PISTE DFCI LES CHARTREUSES

Intervention de Madame Aline MOSSE

Cela concerne une demande de subvention par rapport à une piste qui doit être faite pour respecter le PRIFF au niveau des Chartreuses. Cette piste représente un coût de 33 000 € avec une demande de participation à l'Etat de 80% soit 26 400 € et il nous resterait un autofinancement de 6 600 €

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal DECIDE A L'UNANIMITE
La demande de subvention – piste DFCI Les Chartreuses

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES MICROPOLLUANTS

Intervention de Madame Aline MOSSE

Une étude a été faite au niveau des micropolluants qui fait ressortir un plan de financement à hauteur de 18 450 € qui nécessite une demande de subvention au Département.

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal DECIDE A L'UNANIMITE
la demande de subvention pour les micropolluants

ATTRIBUTION NOMS DES RUES ET ESPACES PUBLICS

Intervention de Monsieur Jean-Claude FAUCON

Je ne vais pas parler d'argent, c'est mieux comme ça.

J'informe l'assemblée qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, places et lieux-dits de la commune

Considérant que la dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même

Considérant qu'il convient pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement des immeubles

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des rues et des espaces publics

Je vous propose pour le nom des rues :

- place André MARATRAT
- place de la laïcité
- rue du Docteur BASMAN Michel
- passage Jean SALGAS
- salle Marie-Rose CARRERAS
- médiathèque Jean SALGAS
- espace CARRERAS
- maison de l'histoire Christian OLIVE

Intervention de Monsieur Jean-Christophe BOUSQUET

L'espace Térésa Reboul ne sera plus que le parking ?

Intervention de Monsieur François COMES

L'espace Térésa Reboul c'est la médiathèque et la maison de l'histoire

Intervention de Monsieur Jean-Christophe BOUSQUET

Ça veut dire qu'il y aura l'espace Térésa Reboul dans lequel se trouvera la salle Christian Olive et la médiathèque Jean Salgas ?

Intervention de Monsieur François COMES

En fait, c'est pour honorer les maires qui ont œuvré pour la commune

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Oui, je trouve cela très bien que l'on honore les maires qui ont œuvré pour la commune.

Après c'est une question de lisibilité. On a l'espace Térésa Reboul qui était la médiathèque et la maison de l'histoire et j'ai peur qu'en mettant « la maison de l'histoire Christian Olive », cela crée de la confusion.

C'est juste une question de lisibilité. Qu'est-ce que l'on va mettre sur les panneaux « espace Térésa Reboul » avec les trois dénominations.

Intervention de Monsieur Jean-Christophe BOUSQUET

D'autant plus que l'espace Carreras englobe déjà plusieurs bâtiments, on a la rue de la piscine, la crèche, l'école maternelle. Il y a une coupe incohérente d'ensemble sur l'espace Térésa Reboul. C'est juste par rapport à la lisibilité et à la compréhension

Intervention de Monsieur Jean-Claude FAUCON

Si vous n'avez pas d'autres suggestions, je vous propose de voter pour les noms ci-dessous, à savoir

- place André Maratrat
- place de la Laïcité
- rue du Docteur Basman Michel
- salle Marie-Rose Carreras
- espace Carreras

C'est bon ? On verra les autres après

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal DECIDE A L'UNANIMITE
l'attribution des noms de rues et espaces publics

**PRESCRIPTION DES MODALITES DE CONCERTATION PREALABLE A L'EVALUATION
ENVIRONNEMENTALE POUR LA PROCEDURE DE DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN
COMPATIBILITE DU PLU PORTANT SUR LA REQUALIFICATION D'UN SITE INDUSTRIEL DEGRADE**
Intervention de Monsieur Jean-Claude FAUCON

Intervention de Monsieur François COMES

Je vous propose de clôturer cette séance et je vous donne rendez-vous pour le prochain conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le/a Secrétaire de séance,



Le Maire,

François COMES



J'expose à l'assemblée que le site de concassage de l'entreprise Vails constitue à terme une friche industrielle qu'il convient de convertir et d'exploiter à nouveau.

Aussi la réflexion s'est portée au côté de la création d'un véritable pôle de vie seniors sur la création d'un futur quartier de vie. Artificialisé, dégradé, ce site ne provoque pas une consommation foncière.

C'est donc cette réflexion intelligible que cette procédure peut répondre aux besoins de la population et du territoire. L'objet poursuivi par cette procédure « création d'un futur quartier de vie » comporte l'intérêt général puisque venant compléter l'offre du bassin de vie de la commune du Boulou.

La volonté communale et la volonté du propriétaire Vails se rejoignent pour investir cette friche après dépollution du site en secteur résidentiel pour poursuivre la fin de l'urbanisation de la commune

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Est-ce que vous avez intégré cette zone dans la révision du PLU en tant que zone urbanisable ?

Intervention de Monsieur François COMES

Elle est en cours d'inclusion. Urban Project est en train de le regarder

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

On est dans le stade d'une enquête publique. A l'époque ce projet avait déjà été présenté. Vous savez que les règles en matière de SCOT se durcissent en matière de densité de logements.

Vous savez que le projet qui avait été présenté initialement, je ne sais pas lequel vous a été présenté, c'est un lotissement essentiellement avec des parcelles. C'est quelque chose qui ne passera jamais, pas aujourd'hui

Est-ce que ces informations-là ont été données au propriétaire ?

Est-ce que vous leur avez signifié qu'il y avait un durcissement des règles d'urbanisme ?

Intervention de Monsieur François COMES

Ils savent qu'il y a un durcissement des règles d'urbanisme, sauf que dans le cas présent on est encore sûr de la réhabilitation de friche industrielle à dépolluer

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Ça va être la première fois où on est d'accord sur la dépollution du site et ils vont être pour. Par contre sur l'utilisation de l'affectation qui va en être faite derrière, je suis nettement moins catégorique.

Tout ce que je voulais savoir c'est si effectivement le propriétaire a été avisé. Pour la dépollution du site ça va aller très vite car ça va dans l'air du temps.

Intervention de Monsieur François COMES

De toute façon, ce sera à analyser par les services administratifs correspondants.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

On est d'accord que là, on lance juste une enquête publique qui n'engage pas la commune sur la réalisation d'un lotissement

Intervention de Monsieur François COMES

On est bien d'accord

Intervention de Monsieur Jean-Claude FAUCON

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal DECIDE A L'UNANIMITE
la création projet pole de vie seniors